

Observatoire de la formation

43^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

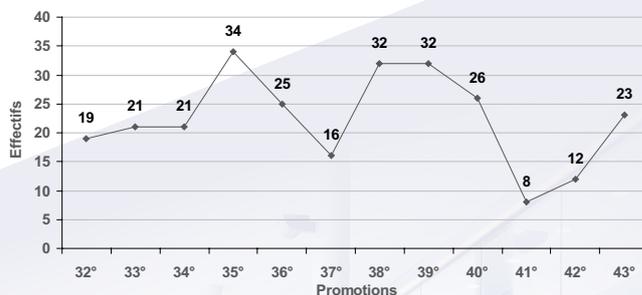
A retenir

- La 43^{ème} promotion est entrée en formation en septembre 2013 pour une durée de deux ans. Cette promotion reçoit une formation dont le système d'évaluation a été modifié.
- Effectifs : 23 élèves dont 16 femmes
- Moyenne d'âges : 29,9 ans
- Modalité d'entrée : Concours externe : 15 ; Concours interne : 7 ; RQTH : 1
- Principales régions d'origine : Bordeaux (6), Paris (5) et Rennes (4).
- Autres concours passés en parallèle : 17 élèves ont passé 3,1 concours en moyenne en parallèle de celui de DSP.

Graphique 1 : Evolution des effectifs des promotions de DSP – 32-43^{èmes} promotions

Depuis 2001, année d'entrée en formation de la 32^{ème} promotion, l'école a accueilli 269 élèves DSP au total. Comme l'indique le graphique ci-dessus, les effectifs par promotion varient considérablement d'une année sur l'autre.

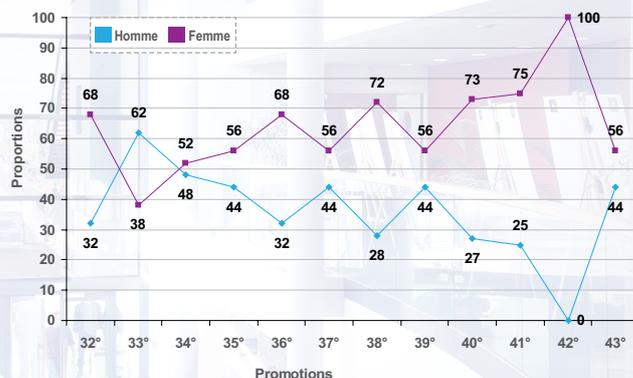
Son point culminant atteint 34 élèves lors de la 35^{ème} promotion et son plus faible effectif est de 8 élèves lors de la 41^{ème} promotion. La 43^{ème} promotion est composée de 23 élèves, un chiffre relativement important au regard des promotions précédentes.



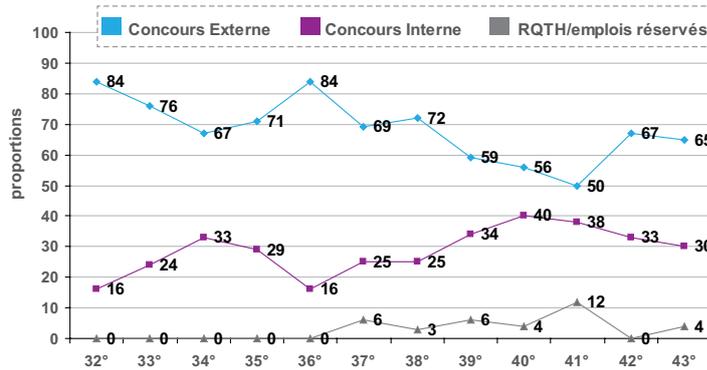
Graphique 2 : Evolution de la part des hommes et des femmes – 32-43^{èmes} promotions de DSP – Proportions

Concernant la part d'hommes et de femmes au sein des promotions, ce graphique montre une tendance marquée à la féminisation du personnel de direction. Exceptée la 33^{ème} promotion, les femmes sont, en effet, majoritaires au sein de leur promotion.

Une tendance à la hausse de leur représentation est d'ailleurs marquée de la 34^{ème} promotion (52%) à la 42^{ème} promotion, dans laquelle on ne compte aucun homme. La 43^{ème} promotion ne déroge pas à cette règle, bien que la répartition des sexes soit davantage égalitaire avec 56% de femmes et 44% d'hommes.



Graphique 3 : Evolution des modalités d'entrée en formation – 32-43^{èmes} Promotions de DSP – Proportions



Les modalités d'entrée en formation déterminent le profil des élèves (moyenne d'âge, situation matrimoniale, parcours universitaire des élèves...). En effet, la promotion interne induit souvent un âge plus avancé, une vie maritale et/ou un niveau de diplôme en dessous d'un bac +4 ou +5. Cet indicateur est donc important à prendre en compte dans la lecture des évolutions des caractéristiques sociodémographiques des élèves.

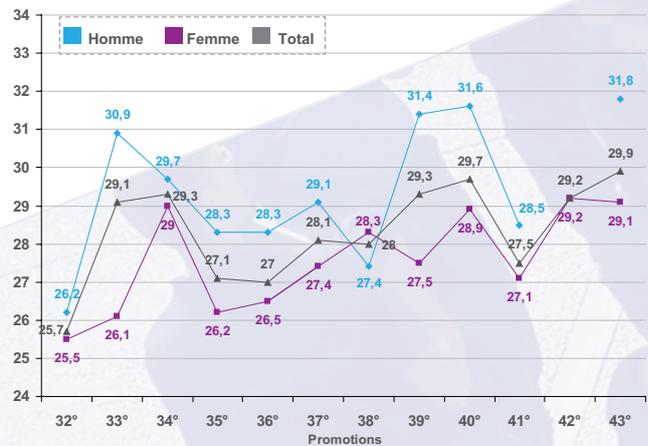
De manière globale, on compte sur la période 69% d'externes, 29% d'internes et 2% d'élèves ayant intégré la formation via les emplois réservés ou en qualité de travailleur handicapé.

Certaines évolutions sont à noter. Ainsi, nous constatons que le recrutement en interne est en augmentation de la 32^{ème} promotion à la 43^{ème}. Cette modalité d'entrée en formation double sur la période, passant de 16% à 30%, avec un pic à 40% pour la 40^{ème} promotion.

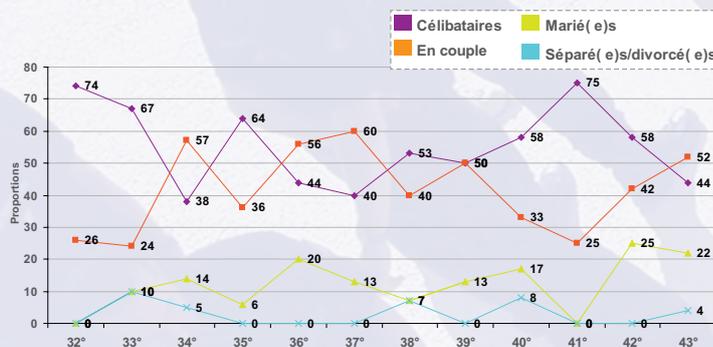
Graphique 4 : Evolution de la moyenne d'âge par sexe – 32-43^{èmes} promotions de DSP

L'évolution de la moyenne d'âges des élèves directeurs indique depuis 2001 une tendance globale au vieillissement. Partant de 25,7 ans pour la 32^{ème} promotion, la moyenne d'âge atteint 29,9 ans pour la 43^{ème}, soit une hausse de 4,2 ans.

Cette augmentation n'est cependant pas linéaire et connaît de grandes variations selon les années. Généralement, les hommes sont en moyenne plus âgés que les femmes à une exception près : la 38^{ème} promotion.



Graphique 5 : Evolution de la situation matrimoniale – 32- 43^{èmes} promotions de DSP – %



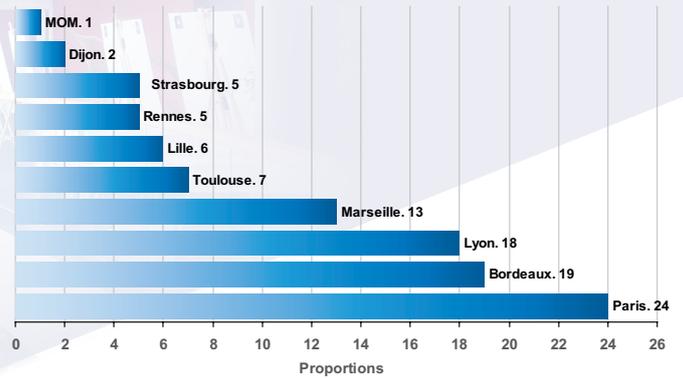
Sur l'ensemble des promotions étudiées, les élèves DSP sont majoritairement célibataires. Ces derniers représentent 53% des 269 élèves étudiés, contre 44% d'élèves en couple, (dont 13% mariés) et 3% d'élèves séparés ou divorcés.

Ce graphique indique cependant certaines variations dans lesquelles les élèves en couple sont majoritaires. C'est notamment le cas de la 43^{ème} promotion, dans laquelle ils représentent 52% du groupe.

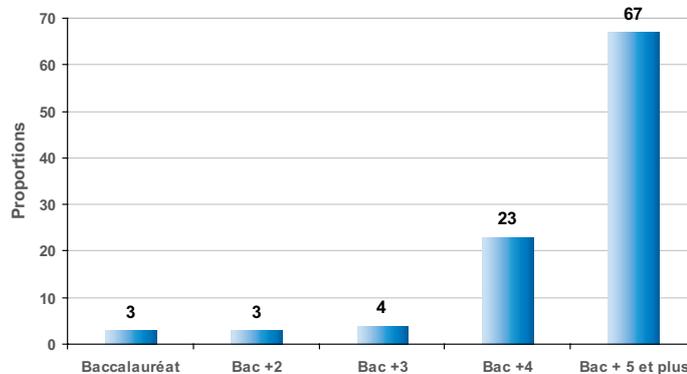
Graphique 6 : Directions interrégionales du concours – 32-43^{èmes} promotions de DSP – %

Concernant les origines régionales des élèves DSP depuis la 32^{ème} promotion, trois DSP sont particulièrement représentées : Paris (24%), Bordeaux (19%), suivi de près par Lyon (18%).

Parmi les membres de la 43^{ème} promotion, c'est d'abord la région de Bordeaux qui est la plus représentée (6 élèves), suivie de Paris (5) et Rennes (4).



Graphique 7 : Diplôme le plus élevé obtenu – 32-43^{èmes} promotions de DSP - Proportions



Intégrer la formation de DSP via le concours externe nécessite l'obtention d'une licence. Cependant, depuis la 32^{ème} promotion, les diplômés de l'enseignement supérieur de niveau bac+4 et bac +5 ont toujours été largement majoritaires au sein de chaque promotion. La répartition globale des diplômés depuis la 32^{ème} promotion le démontre avec 67% de bac+5 et 23% de bac +4. Les 10% restant sont, pour leur grande majorité, des élèves issus du concours interne.

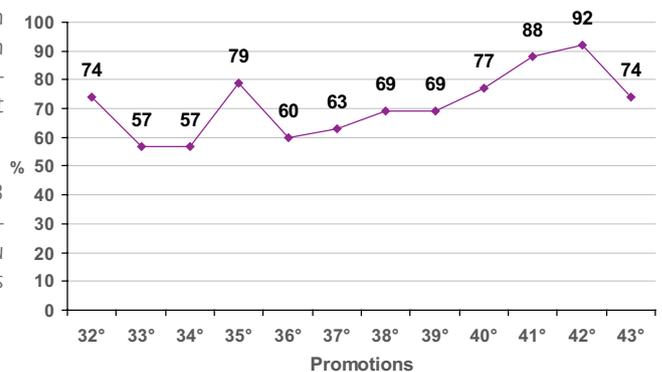
Par ailleurs, 84% du groupe étudié étaient diplômés en droit, 5% en sciences humaines, 5% en économie/gestion et 6% étaient spécialisés dans un autre domaine d'enseignement.

La 43^{ème} promotion est composée de dix-huit élèves diplômés d'un bac +5, trois élèves diplômés d'un bac +4, un titulaire d'une licence et une personne d'un DEUG. Ces élèves sont principalement spécialisés dans le domaine du droit.

Graphique 8 : Concours passés en parallèle de celui de DSP – 32-43^{èmes} promotions - Proportions

La proportion de personnes ayant passé au moins un concours en parallèle de celui de DSP est en augmentation quasi régulière. De la 33^{ème} promotion à la 42^{ème} promotion, les proportions s'élèvent respectivement à 57% et 92% des élèves (+35 points).

Cependant, la 43^{ème} promotion voit son taux chuter de 18 points en comparaison de la promotion précédente. Rappelons ici que les faibles effectifs de ces promotions, peu significatifs, génèrent par nature des hausses et des baisses élevées, déjà relevées *supra*.



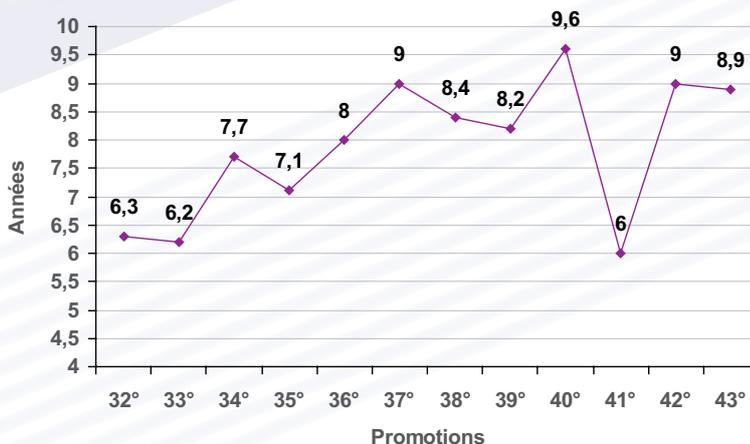
Graphique 9 : Nombre moyen de concours passés par personne – 32-43^{èmes} promotions de DSP



A l'instar des concours passés en parallèle, le nombre moyen de concours tentés par personne augmente. On passe, en effet, de 1,3 concours par personne au sein de la 32^{ème} promotion à 3,1 concours par personne au sein de la 43^{ème} promotion. Autrement dit, de plus en plus de personnes tentent de plus en plus de concours de la fonction publique. Le cumul de concours passés dans la fonction publique démontre que celui de DSP n'est pas une fin en soi.

Depuis la 38^{ème} promotion, ces concours concernaient principalement la magistrature (21%), l'administration pénitentiaire (19%), plus particulièrement les concours de CPIP et DPIP, et enfin, la PJJ (17%), soit, en grande majorité, des concours proposés par le ministère de la Justice.

Graphique 11 : Ancienneté moyenne des internes dans l'AP – 32-43^{èmes} promotions de DSP



L'ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire des élèves DSP issus du concours interne est de huit ans. Cette moyenne est en augmentation depuis la 32^{ème} promotion et a gagné 2,6 ans sur la période (graphique 11).

La majorité de ces personnels, soit 56% des internes, proviennent du personnel d'insertion. 39% des autres internes étaient des personnels de surveillance (lieutenants, premiers surveillants) et 5% des agents administratifs.

SEPTEMBRE 2013

43^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
 Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
 Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)



Enap
 École nationale d'administration pénitentiaire